



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 13 décembre 2019

N° 863



Élections

Être candidat aux municipales dans une commune de moins de 1 000 habitants

Rappelons que le premier tour des élections municipales est fixé au dimanche 15 mars 2020 et que les déclarations de candidature doivent être déposées au plus tard le jeudi 27 février, à 18 h.

Pour être candidat dans une commune de moins de 1 000 habitants, il convient d'utiliser un imprimé (cerfa 14996*03). La déclaration de candidature mentionne la commune ; les nom(s), prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile ; la profession (intitulé et catégorie socioprofessionnelle) ; la nationalité (ressortissants de l'Union européenne autres que Français).

La déclaration, signée de façon manuscrite, est accompagnée de la copie d'un justificatif d'identité du candidat et des documents officiels justifiant que celui-ci satisfait aux conditions d'éligibilité (par exemple, pour un candidat résidant dans la commune, une attestation d'inscription sur la liste électorale).

En cas de candidature groupée, chaque candidat ajoute, à la suite de sa signature, la mention manuscrite suivante : « *La présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection municipale dans la candidature groupée menée par [indication des nom(s) et prénoms du candidat mandaté pour mener la candidature groupée]* ».

La candidature d'un groupe de candidats peut être effectuée par une personne mandatée par chaque candidat pour déposer l'ensemble des candidatures individuelles. Il peut s'agir de l'un des candidats ou d'un tiers. Il n'est pas nécessaire de présenter autant de candidats que de sièges à pourvoir. Il peut y avoir moins de candidats ou au contraire plus de candidats que de sièges à pourvoir.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats doivent déposer une déclaration de candidature uniquement pour le premier tour de scrutin. Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour. Des candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.



Associations

L'ARCF veut jeter l'éponge

L'Association des Aînés résidant en collectivités et leurs familles (ARCF), créée en Mayenne en 2002, organise une assemblée générale extraordinaire, le mardi 7 janvier, à Laval, pour consulter ses adhérents « afin de prononcer la dissolution de l'association ».

« *Compte tenu de l'âge des membres du Conseil d'administration, des difficultés de le rajeunir et de le renouveler, de recruter de nouveaux adhérents, de nouvelles familles et de nouveaux résidents, du nombre d'adhérents devenu très faible* », explique le Conseil d'administration, l'associa-

tion « *n'est plus en mesure d'assurer les engagements exprimés dans ses statuts* ».

L'association s'était créée en 2002 dans le contexte de la mise en place des Conseils de la vie sociale (CVS). Déjà, à l'époque, elle évoquait des « *conditions d'accueil précaires* » et « *un reste à charge insupportable* ».

L'association a beaucoup œuvré dans le département pour l'information, la sensibilisation, la représentation des résidents et de leur famille. Elle a notamment participé active-

ment à la création de la Fédération nationale des associations de personnes âgées et leurs familles (Fnapaef).

On peut difficilement évoquer l'activité de l'ARCF en Mayenne sans mentionner l'engagement de Marc Reybaud dont chacun a toujours reconnu la gentillesse et l'humilité, le militantisme, l'expertise.

Après la disparition du Coderpa (association), la mise en sommeil de la Société de gérontologie, c'est un nouveau coup dur pour l'engagement associatif auprès des plus âgés.

À vos agendas



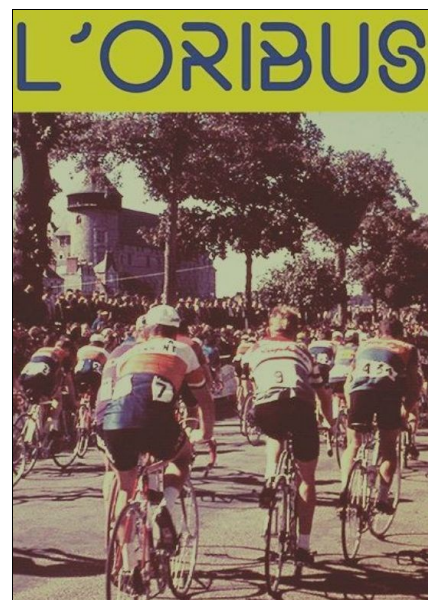
Le dimanche 15 décembre, à la Fnac de Laval Rencontre avec Stéphane Hiland pour *L'Oribus*

Le dimanche 15 décembre, de 15 h à 17 h, à la Fnac de Laval, rencontre avec Stéphane Hiland, principal contributeur du dernier numéro de *L'Oribus* (n° 106 de novembre 2019). Ce numéro est principalement consacré au Critérium international cycliste organisé à Laval entre 1962 et 1970. La ferveur populaire était telle que certains journalistes l'évoquaient comme le « premier critérium d'Europe ».

Stéphane Hiland raconte également l'histoire du critérium professionnel qui s'est tenu au Horps entre 1983 et 1985. Avec Jérôme Tréguier, *L'Oribus* présente une collection méconnue : celle de rares vélos centenaires conservées par le Musée des sciences de Laval.

Enfin, par une série de courts articles focalisés sur la région lavalloise, Stéphane Hiland relate une histoire du vélo : « *Objet initialement réservé aux élites, l'usage et la passion de ce dernier s'étend progressivement à toutes les couches sociales pour devenir véritablement populaire* ».

Ce numéro spécial de *L'Oribus* est en vente au prix de 10 euros.



« *Le numérique est à un moment particulier de son histoire, il est devenu l'affaire de toute la société, mettant sous tension la politique, l'économie, nos vies quotidiennes, nos territoires. Il y a certes longtemps que les technologies d'information soulèvent de tels enjeux. Ce qui est nouveau, c'est que ces outils sont désormais aux mains du plus grand nombre et que, simultanément, des géants concentrent, à un niveau sans précédent, une part déterminante des ressources, des données, des revenus et des pouvoirs. (...) Le numérique d'aujourd'hui n'est pas adapté au monde qui vient. Le numérique peut contribuer à changer le monde, mais entendons-nous sur le sens des changements que nous voulons (...). Il est temps d'œuvrer à un numérique dont nous serions les acteurs et qui répondrait aux grands enjeux de notre monde commun.* »

Collectif d'acteurs français du Net proposant « *un mouvement vers un numérique plus équitable, plus émancipateur, plus attentif aux libertés et plus soucieux des enjeux écologiques* », « Il est temps de décrire le numérique que nous voulons », *Le Monde* du 26 janvier 2019.



Vendredi prochain, le CÉAS-point-com présentera des sélections de livres à mettre sous le sapin, préparées par la 22^e promotion de Licence libraire de l'UCO Laval... afin d'aider le Père Noël !